

Déclaration liminaire – CTSD du 19 mai 2021 Intervention de Joëlle Salarnier pour l'Unsa Éducation

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Monsieur Le secrétaire Général

Mesdames les Inspectrices et Monsieur l'Inspecteur de L'Éducation Nationale

Mesdames et Messieurs les représentant.e.s du personnel

L'Unsa Éducation rappelle, conformément à la déclaration liminaire du 5 février, que la suppression de 3 postes serait un moindre mal, mais que ce n'est pas ce qu'attendent les collègues sur le terrain.

La crise sanitaire révèle notamment le manque de remplacements qui influe sur l'organisation des écoles. En effet, le brassage des élèves devant être limité, les directeurs/directrices et les adjoint.e.s se retrouvent souvent dans des situations inconfortables, surtout vis-à-vis des parents qui demandent des comptes. L'Éducation Nationale n'est pas une garderie! L'insuffisance des moyens pénalise non seulement l'organisation des formations continues mais aussi la tenue des équipes de suivi de scolarité.

A cela s'ajoute notre inquiétude sur l'impact de l'augmentation des décharges de direction sur ces mêmes moyens de remplacement, qui sont déjà restreints.

L'augmentation des décharges de direction qui est encore insuffisante ne doit pas rester lettre morte mais doit devenir une réalité sur le terrain pour la prochaine rentrée. D'autant plus que les directeurs/directrices gèrent des tâches toujours plus complexes et diversifiées et cela avec une aide administrative non formée et non pérenne.

Il est regrettable que notre institution crée des emplois précaires :

- Des aides à la Direction : emploi civique, emploi précaire

- Des moyens de remplacement : contractuels, emploi précaire
- Les AESH : encore des emplois précaires...

Est-ce aussi à craindre, un jour, pour les enseignant.e.s du 1 er degré ?

Nous réaffirmons que cela provoque des inquiétudes et une colère légitime du personnel concerné. La précarisation fragilise l'enseignement public.

Madame l'Inspectrice d'Académie

Monsieur le Secrétaire Général

Mesdames les Inspectrices et Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale

Je vous remercie de votre attention.